

Henryk Bulhak, Antoni Zieliński

POLOGNE ET ROUMANIE
1918 - 1939

L'établissement de relations avec la Roumanie a eu lieu à l'aube même de la reconquête de son indépendance par la Pologne. Il s'est exprimé par la nomination au poste de représentant à Bucarest d'abord du docteur Mariusz Linde par le Conseil de Régence, puis de Stanisław Kozmiński par le Comité National Polonais¹, ainsi que par la notification au Gouvernement roumain de l'instauration d'un Etat polonais indépendant. A cette occasion, Józef Piłsudski et Ignacy Paderewski exprimèrent leur souhait d'établir des relations amicales entre les deux pays. Cette initiative fut favorablement accueillie par le ministre roumain des Affaires étrangères, Ion I. C. Brătianu².

Au moment de l'établissement de relations politiques, la situation des deux pays offrait à la fois des similitudes poussées et des différences essentielles. La Roumanie, gravement éprouvée par la guerre et sa récente défaite (en mai 1918), s'était en définitive retrouvée parmi les pays victorieux, mais sans être trop rassurée de ce fait. L'accroissement considérable de son territoire était un germe de conflit avec les pays voisins, surtout avec la Hongrie qui perdait la Transylvanie, et avec la Russie Soviétique, amputée de la Bessarabie, d'autant plus que l'intégration de nouvelles provinces au reste du pays n'allait pas sans difficultés³. Il n'empêche que la Roumanie était depuis plusieurs décennies présente sur la carte politique de l'Europe, alors que la Pologne ne faisait

¹ V. Moisuc, *Varşovia*, in : *Reprezentanțele diplomatice ale României*, vol. II, București 1971, pp. 140 sq.; *Polski słownik biograficzny [Dictionnaire biographique polonais]*, vol. XV, pp. 70 sq.

² V. Moisuc, *op. cit.*, p. 142.

³ W. Balcerak, *Powstanie państw narodowych w Europie Środkowo-Wschodniej [La formation d'Etats nationaux en Europe centre-orientale]*, Warszawa 1974, pp. 342, 343, 357 sq.

encore que commencer à constituer son Etat, ses frontières étaient floues et la forme territoriale du pays dépendait autant de la proche conférence de paix et de la décision des puissances victorieuses, que — dans une mesure nullement négligeable — de la politique des faits accomplis dans les combats et querelles avec les voisins.

Les dirigeants polonais, civils et militaires, avaient pleinement conscience de l'importance de la Roumanie pour la réalisation des objectifs politiques et stratégiques du jeune Etat⁴. La collaboration polono-roumaine se présentait comme un élément indispensable du front uni de lutte contre l'influence « bolchevique » dans les Sud-Est de l'Europe ; elle était non moins souhaitable dans le combat contre la République populaire d'Ukraine occidentale pour la Galicie orientale. L'éventuelle alliance avec la Roumanie était envisagée comme une manifestation importante d'indépendance dans la politique internationale, comme une mesure devant apporter de multiples effets. On escomptait écarter ainsi la Roumanie de la Tchécoslovaquie avec laquelle la Pologne entretenait des rapports qui prirent très vite le caractère d'une rivalisation. Le principal postulat était toutefois l'établissement d'une frontière commune avec la Roumanie afin d'assurer à la Pologne une liaison avec les pays d'Europe occidentale et une voie d'acheminement d'armes et de munitions en cas de conflit. Vu la menace allemande toujours actuelle, c'était pour la Pologne un problème d'importance stratégique fondamentale⁵.

Au printemps 1919, à la suite de l'écrasement de la contre-révolution dans le sud de la Russie, de l'évacuation des troupes françaises d'Odessa et des événements en Hongrie, les responsables de la politique extérieure française ne pouvaient que favorablement envisager la perspective d'une alliance polono-roumaine.

⁴ Plus largement à ce sujet, cf. H. Bulhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego i przebieg rokowań o konwencję wojskową w latach 1919 - 1921* [Les débuts de l'alliance polono-roumaine et le déroulement des négociations pour la convention militaire dans les années 1919 - 1921], « Dzieje Najnowsze », 1973, n° 3, p. 21 sqq. (*ibidem* les sources et la littérature du sujet).

⁵ *Archiwum polityczne Ignacego Paderewskiego* [Archives Politiques d'Ignacy Paderewski], vol. II : 1919 - 1921, éd. par Witold Stankiewicz et Andrzej Piber, Wrocław 1974 (plus loin APIP II), doc. 87, pp. 109 sqq. ; H. Bulhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, pp. 22 sqq.

La Roumanie elle-même, bien que l'entente avec la Pologne ait été pour elle un facteur important dans les relations avec la Russie Soviétique, n'était pas d'emblée inclinée à renoncer à l'existence des Etats ukrainiens, formant tampon entre elle et la Russie. Au cours de toute l'année, les variations répétées de la politique de Bucarest envers la question ukrainienne influaient notablement sur les rapports polono-roumains. Aux périodes de collaboration, p. ex. contre la République populaire d'Ukraine occidentale en mai 1919, succédaient des moments de tension quand les Roumains se rapprochaient de la République populaire d'Ukraine (l'armée roumaine occupa Pokucie loyalement transmis à la Pologne en été 1919)⁶. La situation changea radicalement en avril 1920 quand Pilsudski retira aux Roumains, à son profit, toute initiative dans les relations avec Petlioura. Le chef de l'Etat polonais considéra d'ailleurs comme indispensable la participation de Bucarest à la solution de la question de l'Ukraine dont il voulut faire une sorte de condominium économique et politique⁷. C'était toutefois le problème de la Russie révolutionnaire qui venait au premier plan dans les relations avec la Roumanie.

Malgré de nombreux domaines d'intérêt commun, Varsovie et Bucarest ne parvinrent pas au cours de 1919 à conclure une alliance militaire ou politique plus étroite. L'une des raisons en était la guerre que la Roumanie conduisait contre la Hongrie révolutionnaire et dont le cours favorable, couronné par la prise de Budapest le 3 août 1919, devait satisfaire les ambitions nationales roumaines et inciter à une attitude passive envers la Pologne. Aux yeux des dirigeants roumains de l'époque, l'Etat polonais, embarqué dans de multiples conflits, n'avait pas encore le prestige international suffisant pour qu'il valût la peine de s'y lier plus étroitement, surtout dans une situation compliquée et toujours

⁶ Pour plus de détails sur l'importance de la question ukrainienne dans les relations polono-roumaines entre 1918 et 1920, cf. H. Bułhak, *Polska a Rumunia 1918 - 1939* [Pologne et Roumanie 1918 - 1939], in : *Przyjaźnie i antagonizmy. Stosunki Polski z państwami sąsiednimi w latach 1918 - 1939*, Wrocław 1977, pp. 306 - 309; idem, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, p. 22.

⁷ H. Bułhak, *Polska a Rumunia...*, p. 309; idem, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, p. 32.

instable. En revanche, les milieux militaires polonais craignaient la pénétration en Roumanie de l'influence allemande à laquelle certains partis et milieux roumains étaient favorables. Tout en jugeant lucidement des possibilités militaires de ce pays éprouvé par la guerre, économiquement ruiné et ne disposant que d'une armée terriblement lasse, ils n'en considéraient pas moins comme nécessaire de patiemment travailler au rapprochement, puis à l'alliance avec le voisin méridional de la Pologne. En définitive, au cours de 1919, c'est celle-ci qui avait plus de raisons de rechercher cette alliance et qui faisait donc montre de plus d'initiative en ce sens⁸.

Cet état de choses se trouva modifié au début de 1920. Varsovie avait reçu de Moscou des propositions de paix et pouvait négocier sans compter avec la Roumanie aux frontières de laquelle se trouvaient d'ailleurs les armées soviétiques pourchassant les troupes de Denikine en déroute. Les Roumains prirent alors pleinement conscience qu'en cas de conflit avec la Russie (qui n'avait pas reconnu l'incorporation de la Bessarabie à la Roumanie), ils se trouveraient isolés, à moins de s'assurer de l'alliance polonaise. Pourtant, à la conférence politico-militaire tenue à Varsovie, du 13 au 24 mars 1920, les Roumains ne déclarèrent que leur volonté de coopérer avec la Pologne dans la réalisation de ses plans orientaux. Les Polonais en furent déçus, puisqu'ils se promettaient même une éventuelle alliance militaire et politique dirigée contre la Russie, tant « blanche » que « rouge »⁹.

La visite du général Tadeusz Rozwadowski à Bucarest, en mai 1920, concorda dans le temps avec les succès de l'offensive polonaise en Ukraine qui ne manquèrent pas de fortement impressionner les Roumains. Certains personnages, dont le roi Ferdinand II, penchaient pour une intervention dans cette guerre¹⁰, mais finalement la prudente politique de neutralité prévalut. Par contre, la Roumanie manifestait sa nette volonté de conduire une politique concertée envers le voisin oriental commun, tandis que les milieux militaires roumains, après la visite de Rozwadowski,

⁸ *Ibidem*, pp. 26 sq.

⁹ *Ibidem*, pp. 27 - 32.

¹⁰ B. Zaharia, *Considerații a supra politicii externe a României (1919 - 1929)*, in : *Probleme de politică externă a României 1919 - 1939. Culegere de studii*, vol. I, București 1971, p. 34.

s'efforçaient constamment, dans la mesure de leurs possibilités, de faciliter les choses aux Polonais. L'idée d'une convention militaire redevint actuelle, mais la défaite devant Kiev et la retraite polonaise la fit remiser pour longtemps. Durant les hostilités polono-soviétiques, la Roumanie conservait sa neutralité en observant attentivement le cours des événements, tout en appuyant les intérêts polonais dans l'arène internationale, notamment par l'entremise du nouveau ministre des Affaires étrangères, Take Ionescu. La partie polonaise devait plus tard porter un jugement très favorable sur les effets de l'aide politique et militaire roumaine ¹¹.

En automne 1920, avec l'accalmie graduelle sur le front polono-soviétique et surtout après la signature des préliminaires à l'armistice, la question de l'alliance polono-roumaine revint sur le tapis. Pour les Roumains, elle devait maintenant constituer un chaînon dans le cadre des pays antirévissionnistes, proposé en novembre 1918 par Ionescu qui y voyait une place pour la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Yougoslavie et la Grèce ¹². En septembre 1919, une nouvelle conception fut avancée par le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Edvard Beneš, qui n'y laissait place qu'à trois pays liés par leur alliance anti-hongroise et antibulgare, à savoir la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie. Vu l'amitié traditionnelle qui l'unissait à la Hongrie et le peu d'avantages concrets qui pourraient en résulter, la Pologne ne pouvait se joindre à ce bloc. C'est ce que Ionescu comprit lors de sa visite à Varsovie, en novembre 1920, et se résigna à constituer son système par les accords bilatéraux dont le premier devait être justement l'alliance polono-roumaine, acceptée — soulignons-le — par Prague ¹³.

Les entretiens au sujet de l'alliance commencèrent enfin dans les derniers mois de 1920, par les voies aussi diplomatiques que militaires. Après des négociations menées par le général Stanislas Haller à Bucarest, rendues encore plus difficiles par les atermoiements du Premier ministre roumain, général Alexandru

¹¹ H. Bułhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, pp. 35 sq.

¹² W. Balcerak, *Powstanie państw narodowych...*, pp. 358 - 360.

¹³ B. Zaharia, *op. cit.*, pp. 36 sq.; H. Bułhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, pp. 36 - 38.

Averescu, qui attendait les résultats des pourparlers de Riga, un texte de compromis fut finalement trouvé et la convention militaire paraphée le 28 janvier 1921. La signature officielle de la convention militaire secrète et de la convention politique (dont la première faisait partie intégrante) n'eut lieu à Bucarest que le 3 mars, donc après l'aboutissement de l'alliance polono-française¹⁴. Par les clauses de la convention, les deux parties s'engageaient à déclarer la guerre et à accorder une aide militaire en cas d'agression non provoquée contre la frontière orientale de l'une d'elles. Le protocole secret définissait les frontières orientales d'après l'accord conclu entre la Roumanie et les puissances de l'Entente quant à l'appartenance de la Bessarabie (le 28 octobre 1920) et d'après les préliminaires de paix polono-soviétique (le 18 octobre 1920). L'accord engageait les deux parties à concerter leur politique orientale et à ne conclure ni paix séparée ni alliance avec un pays tiers sans l'accord du partenaire. En vertu du protocole secret, la Roumanie s'engageait à accorder à la Pologne son appui diplomatique dans la question de la Galicie orientale. Enfin, les deux parties s'engageaient à régler en commun les problèmes frontaliers, ainsi que les questions relatives au trafic ferroviaire et transitaire, etc.¹⁵ Sur l'initiative des Polonais dès le printemps 1922 fut mis à l'étude un texte plus précis et la nouvelle convention militaire fut signée en automne de la même année, pendant la visite de Pilsudski et du ministre polonais des Affaires étrangères, Gabriel Narutowicz, à Bucarest¹⁶. Il intro-

¹⁴ L'échange des documents de ratification n'eut lieu que le 25 juillet 1921, ceci en raison de la longue procédure appliquée par la Diète polonaise. Les milieux militaires polonais en furent grandement mécontents car cela les priva de « droit de regard » dans la politique de la Roumanie au moment où celle-ci concluait ses accords avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Lettre de l'Etat-major général au ministère des Affaires militaires et à l'Office général de camp du Commandant en chef, n° 26533/II du 22 juin 1921, Archives Centrales du ministère des Affaires intérieures (plus loin CA MSW), fonds : Samodzielny Referat Studiów Ogólnych [Section autonome des études générales] (plus loin SRSO), dos. 16, ff 329 - 342 ; Archives des Actes Nouveaux (plus loin AAN), Ministerstwo Spraw Zagranicznych [ministère des Affaires étrangères] (plus loin MSZ), dos. 6404, f. 26.

¹⁵ H. Bulhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, pp. 48 sq.

¹⁶ Pour les textes des conventions militaires, cf. H. Bulhak, *Materiały do dziejów sojuszu polsko-rumuńskiego w latach 1921 - 1931 [Matériaux pour l'histoire de l'alliance polono-roumaine dans les années 1921 - 1931]*, « Studia Historyczne », 1973, n° 3, pp. 420 - 424.

duisait nettement l'obligation de déclarer la guerre dans les circonstances de *casus foederis* (au lieu de la mobilisation prévue antérieurement) et fixait à 17 divisions d'infanterie et 2 brigades de cavalerie pour chacune des deux parties en tant que nombre d'unités à envoyer au front¹⁷.

La conclusion d'accords politiques et militaires entre la Pologne et la Roumanie était essentiellement dictée par la volonté des deux pays de préserver leur état de possession et leur intégrité territoriale. Cela n'en était toutefois pas l'unique raison. Pour la Pologne, l'alliance avec la Roumanie assurait les communications avec l'Europe occidentale en cas de blocus de la Baltique, facile à réaliser même avec de faibles forces. En outre, la diplomatie polonaise avait parfaitement conscience de la menaçante pénétration des influences allemandes dans cette partie de l'Europe. Skrzyński, l'un des principaux auteurs de l'alliance, écrivait : « La Pologne ne peut remplacer l'alliance avec la Roumanie par aucune autre [...] Repoussée ou désobligée par la Pologne, la Roumanie tombera dans les bras ouverts de l'Allemagne ». Pour les Roumains, en revanche, l'alliance ne revêtait pas un caractère uniquement antisoviétique, mais constituait un chaînon important dans un plus large système d'ententes mis sur pied par Ionescu pour défendre et maintenir l'acquis des traités de paix¹⁸.

Quels étaient donc l'actif et le passif dans les rapports réciproques que les deux pays apportaient à une alliance qui devait occuper dans leur politique une place très élevée et incontestée ? Dans l'état actuel de recherches, la réponse à cette question ne peut être qu'incomplète, réduite à des considérations générales¹⁹. Au cours des siècles, les peuples des deux pays avaient eu de proches contacts et même voisiné, mais en restant plutôt indifférents les uns aux autres. En fait, les deux nations s'ignoraient ou, au mieux, se connaissaient très peu. En revanche, l'histoire ne leur avait légué ni méfiance ni ressentiment, ce qui était sans

¹⁷ *Ibidem*, pp. 422 - 424.

¹⁸ H. Bułhak, *Początki sojuszu polsko-rumuńskiego...*, p. 50.

¹⁹ Nous sommes redevables de certaines remarques et observations aux suggestions du réd. Zdzisław Szpakowski. Cf. S. Łukasik, *Pologne et Roumanie*, Paris 1938.

conteste un élément positif pour l'avenir. Toutefois, elles étaient séparées par des différences considérables relevant de la psychologie sociale et de la culture, et dues à la diversité des destinées et expériences historiques. Contrairement à la Pologne, l'Etat roumain était jeune en tant qu'entité homogène. Son élite du pouvoir et ses couches dirigeantes ne bénéficiaient pas d'une tradition aussi durable et aussi fortement affirmée que cela eut lieu en Pologne.

Au moment de la conclusion de leur alliance, la Pologne et la Roumanie se ressemblaient par la structure socio-économique²⁰ ainsi que par celle du commerce extérieur, ce qui ne les rendait pas complémentaires l'une de l'autre à cet égard.

Ainsi, l'alliance polono-roumaine n'avait de racines profondes ni dans la tradition historique, ni dans les rapports de civilisation, ni dans l'économie. Elle s'appuyait donc sur des raisons stratégiques et militaires, et ce sont celles-ci qui doivent de ce fait concentrer l'essentiel de notre attention.

Quels objectifs les Polonais se proposaient-ils d'atteindre dans les premiers temps de leur alliance avec la Roumanie ? Dans le domaine politique, l'un des buts principaux consistait à réduire le prestige de la Tchécoslovaquie, surtout dans les questions militaires, à combattre la « russophilie » dans les Balkans, à calmer la haine régissant les relations de la Roumanie avec la Hongrie, enfin à sensibiliser la Roumanie aux rapports existant entre les grands voisins de la Pologne et aux complications qu'aurait à Bucarest un éventuel rapprochement avec l'Allemagne. Varsovie ne perdait pas de vue les activités allemandes en Roumanie, mais le combat, avant tout contre l'influence économique de Berlin, promettait d'être difficile. L'un des principaux objectifs de la politique polonaise était de détourner l'attention des Roumains de la prétendue menace bulgare ou hongroise, et de la

²⁰ J. Tomaszewski, *Gospodarka krajów Europy Środkowej i Południowo-Wschodniej w latach międzywojennych* [L'économie des pays du centre et du sud-est de l'Europe dans les années d'entre-deux-guerres], in : *Dyktatury w Europie Środkowo-Wschodniej 1918 - 1939. Konferencja Naukowa w Instytucie Historii Polskiej Akademii Nauk, 2 - 3 XII 1971 r.*, Wrocław 1973, pp. 63 - 82 ; V. Axenciuc, *La place occupée par la Roumanie dans la division mondiale capitaliste à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, « Revue Roumaine d'histoire », 1966, n° 4, pp. 675 - 705.

diriger vers l'Est. Simultanément, Varsovie suggérait à Bucarest d'élargir les horizons de sa politique, jusqu'alors presque exclusivement balkaniques, et des les étendre à toute l'Europe²¹.

En ce qui concerne la coopération militaire, le but recherché était de mieux connaître l'armée roumaine qui, malgré ses énormes insuffisances, spécialement dans le domaine de l'armement, représentait une force non négligeable²².

Comment se présente la réalisation de ces objectifs durant la première phase de l'alliance, c'est-à-dire jusqu'en 1926 ?

Pour ce qui est des aspects strictement militaires, on peut indiquer le développement de la collaboration entre les Etats-majors généraux dans le domaine opérationnel (depuis 1922), les fournitures réciproques d'armes et de munitions, les échanges de renseignements entre les deuxièmes bureaux²³. En revanche, les progrès furent plus que minces en ce qui concerne l'intérêt des Roumains pour l'industrie des armements polonaise. La raison en incombe à l'insuffisance des crédits militaires et aux espoirs que Bucarest plaçait dans l'aide financière de Paris dont la réalisation l'aurait obligé à commander les armes à l'industrie française²⁴.

C'est également par un échec que s'est soldée la tentative de transformer les alliances militaires avec la Roumanie et la France en une triple alliance polono-franco-roumaine, tentative faite par l'Etat-major général polonais. Depuis août 1923, celui-ci était

²¹ Rapport d'activité du poste diplomatico-militaire auprès de la légation polonaise à Bucarest pour la période d'août 1921 au 31 décembre 1922, n° 75/23 du 20 janvier 1923, CA MSW, fonds : Attachaty [Les Attachés militaires] (plus loin A.II), dos. 20/1, sect. 1, ff. 88 - 94.

²² En 1923, on évaluait la capacité de mobilisation de l'armée roumaine à 811 000 hommes. Ses effectifs de temps de paix avoisinaient 160 000 hommes en 1922 et 120 000 en 1923 (pour environ 250 000 en Pologne). Instruction du général W. Sikorski, chef de l'Etat-major général, aux attachés militaires, n° 11930/II, inf. II du 6 avril 1922, CA MSW, A.II, dos. 18, sect. 2, doc. 357 ; Rapport du lieutenant-colonel B. Wieniawa-Długoszowski, attaché militaire à Bucarest, au général Sikorski, n° 382/22 du 25 mai 1922, *ibidem*, doc. 382 ; Rapport du capitaine W. Wielogłowski, attaché militaire adjoint à Bucarest, au II^e Bureau, n° 397/23 du 7 juillet 1923, *ibidem*, A.II, dos. 20/1, ff. 696 sq.

²³ CA MSW, A.II, dos. 20/1 ; Archives Centrales de l'Etat à Bucarest (plus loin AC Buc.), fonds : Casa Regală (plus loin CR), dos. 19/1925, ff. 9 - 12, rapport de l'attaché militaire de Roumanie à Varsovie du 8 octobre 1925.

²⁴ Rapport du capitaine W. Wielogłowski au II^e Bureau, n° 252/23 du 5 mai 1923, CA MSW, A.II, dos. 20/1, ff. 498 - 524 ; cf. la note 21.

convaincu que tout conflit avec l'un des grands voisins de la Pologne entraînerait inéluctablement l'intervention de l'autre, et donc une guerre sur deux fronts. Il cherchait donc à relier les accords distincts et à former une coalition capable d'une action concertée en cas de conflit opposant l'une quelconque des parties à l'Allemagne ou à l'U.R.S.S.²⁵ Les Roumains furent présent à la conférence militaire tripartite de Varsovie (du 7 au 8 avril 1924) où, avec les représentants de la Pologne et de la France, furent pour la première fois établis les engagements concernant la répartition des forces polonaises entre les fronts Est et Ouest, auparavant nettement contradictoire aux termes des deux conventions. Nulle collaboration plus proche ne put s'établir, du fait des divergences de vues entre Bucarest et Paris. Quand la Roumanie, jusqu'alors réticente dans ses relations avec la France, commença à solliciter une alliance, le nouveau gouvernement du Cartel des gauches (dirigé par Herriot) préféra ne pas réduire les chances qui s'ouvraient d'un accord avec Moscou en faveur de l'amitié avec Bucarest²⁶.

En ce qui concerne les réalisations de l'alliance durant cette période, on peut citer l'appui accordé par la Roumanie à la Pologne à la Conférence de Gênes ou lors des négociations internationales qui précédèrent la Conférence de Locarno²⁷. Par contre, les tentatives roumaines de 1922 et 1923 en vue d'élargir la Petite Entente par l'admission de la Pologne et de la Grèce, se soldèrent

²⁵ Pour plus de détails à ce sujet, cf. H. Bulhak, *Próby przekształcenia sojuszu wojskowego z Rumunią w trójstronne przymierze polsko-francusko-rumuńskie w latach 1923 - 1924* [Les tentatives de transformation de l'alliance militaire avec la Roumanie en entente tripartite polono-franco-roumaine dans les années 1923 - 1924], « Przegląd Historyczny », 1973, n° 3, p. 520.

²⁶ On trouve les informations à ce sujet dans les rapports du commissaire aux Affaires étrangères de l'U.R.S.S., G. Tchitcherine, du 16 décembre 1924, *Dokumenty Vnešnej Politiki SSSR* (plus loin DVP), vol. I - XXI, Moskva 1957 - 1977, vol. VIII, doc. 415 - 416, pp. 733 sq., 736 ; H. Bulhak, *Próby przekształcenia sojuszu...*, pp. 525 sq. ; Rapports de l'attaché militaire à Bucarest, lieutenant-colonel W. Morawski, au II^e Bureau (n° 342 du 11 juillet) et au chef de l'Etat-major général (n° 453 du 11 novembre 1925), CA MSW, A.II, dos. 21, sect. 2, doc. 342 et 453.

²⁷ Rapport de A. Chłapowski au ministère des Affaires étrangères du 27 mai 1925, AAN, MSZ, dos. 3786, ff. 84 - 87 ; H. Bulhak, *Polska a Rumunia...*, p. 315.

par un échec²⁸. Elles eurent toutefois un effet positif, notamment la conclusion en 1925 de l'accord tripartite polono-roumano-yougoslave garantissant à la Pologne, en cas de guerre, le transit des fournitures d'armes et de munitions par les ports yougoslaves et roumains²⁹. Du point de vue stratégique, cet accord avait une grande importance pour la Pologne.

Pour sa part, Varsovie faisait agir son influence sur Budapest et sur Sofia en vue d'assurer le respect des traités³⁰ et tenta à maintes reprises d'aider à l'établissement d'un *modus vivendi* entre Bucarest et Moscou³¹, tout en essayant d'incorporer la Roumanie au front (qu'elle voulait uni et homogène) des voisins européens de l'U.R.S.S.³² Précisons que les Roumains, dont les relations avec cette dernière étaient de beaucoup moins bonnes que celles des Polonais, suivaient attentivement, et non sans une certaine inquiétude, tous les contacts polono-soviétiques, tels que la visite de Tchitcherine à Varsovie en septembre 1925.

²⁸ Extrait du rapport de l'attaché militaire à Belgrade, commandant J. Grodzki, au II^e Bureau, L. 321/22 du 12 juin 1922, CA MSW, A.II, dos. 19, sect. 1, liasse 479; W. Balcerak, *Koncepcje integracyjne w polskiej polityce zagranicznej (1918 - 1939)* [Les idées d'intégration dans la politique étrangère polonaise (1918 - 1939)], «Dzieje Najnowsze», 1970, n^o 1, p. 43; idem, *Powstanie państw narodowych...*, pp. 177 sq. Rapport n^o 171 de J. Starzewski du 9 août 1923 (de Bucarest), AAN, Ambasada Paryż [Ambassade à Paris] (plus loin AmP), dos. 21, ff. 19 - 21.

²⁹ Rapport de Morawski au chef de l'Etat-major général, n^o 447 du 25 novembre 1925, CA MSW, A.II, dos. 21, sect. 2, liasse 258, doc. 477; «Résumé de l'accord de transit du Bucarest» du 24 novembre 1925, Archives Militaires Centrales (plus loin CAW), fonds : Generalny Inspektorat Sił Zbrojnych [L'Inspectorat Général des Forces Armées] (plus loin GISZ), dos. 302.1.4; W. Balcerak, *Polityka zagraniczna Polski w dobie Locarno* [La politique étrangère de la Pologne à l'époque de Locarno], Wrocław 1967, p. 131.

³⁰ «Résultats de la conférence du ministre Seyda avec le ministre roumain des Affaires étrangères tenue le 26 juin 1923», AAN, AmP, dos. 148, ff. 36 - 38.

³¹ E. Campus, *Mica Ințelegere*, București 1968, pp. 66 sq.; J. Kumaniecki, *Po traktacie ryskim. Stosunki polsko-radzieckie 1921 - 1923* [Après le traité de Riga. Les relations polono-soviétiques 1921 - 1923], Warszawa 1971, pp. 150 sq.

³² «Przegląd Informacyjny. Polska a zagranica», vol. XIII, n^o 1366 du 30 mars 1925, CAW, A.II, matériaux non classés. En ce qui concerne la participation des représentants de l'armée roumaine à la conférence des Etats-majors des pays baltes à Riga (du 31 mars au 2 avril 1925), cf. A. Skrzypek, *Związek Baltycki. Litwa, Łotwa, Estonia i Finlandia w polityce Polski i ZSRR w latach 1919 - 1925* [L'Union Balte. La Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et la Finlande dans la politique de la Pologne et de l'U.R.S.S. dans les années 1919 - 1925], Warszawa 1972, pp. 256 sq.; DVP, vol. VIII, doc. 102 et 160.

En comparant la position internationale de la Pologne et de la Roumanie à la charnière de 1925 et 1926, on constate que, malgré Locarno, la situation de Varsovie était décidément meilleure, notamment en raison des difficultés opposant Bucarest à Paris et aussi du fait que plusieurs puissances occidentales n'avaient pas ratifié l'accord concernant l'appartenance de la Bessarabie à la Roumanie. Ceci facilitait les choses à la diplomatie polonaise qui tendait à modifier la teneur de la convention à l'occasion de son expiration en mars 1926. Varsovie était revenue à son ancienne idée d'un pacte garantissant toutes les frontières³³ duquel on pourrait attendre un relâchement des liens unissant Bucarest à la Petite Entente (la Pologne garantissait la frontière de la Roumanie avec la Hongrie). Varsovie pouvait aussi espérer jouer le rôle de médiateur dans les différends roumano-hongrois et attirer Bucarest sur des positions antiallemandes.

Les pourparlers se heurtèrent cependant à de sérieux obstacles. Ayant étudié le projet polonais, les Roumains y opposèrent des objections fondamentales. Ils redoutaient en premier lieu la nature antiallemande des garanties, bien que les dirigeants polonais, politiques et militaires, aient assuré dès le début n'avoir aucune intention d'attirer leurs partenaires dans une participation active au combat contre les Allemands, et les engagements envers l'Union Soviétique ne subiraient nulle modification³⁴. Les Roumains préféraient toutefois ne rien changer du tout à l'accord antérieur et, finalement, demandèrent officiellement qu'il fût prorogé de plusieurs mois. C'était la nette manifestation d'une crise de confiance en la sincérité et les intentions de leurs alliés polonais. La diplomatie polonaise sut cependant faire preuve de fermeté et aboutir à la signature d'un nouveau traité de garantie (le 26 mars 1926), assorti d'une convention militaire dont l'élaboration avait dès le départ bénéficié d'un climat favorable³⁵. Donc, les démêlés autour de la conclusion d'un traité d'alliance se terminèrent par un succès incontestable de la Pologne.

³³ De semblables tentatives ont été faites par Dmowski et les réactionnaires roumains ; cf. H. Bułhak, *Polska a Rumunia...*, p. 318.

³⁴ Rapport du commandant W. Ludwig, attaché militaire à Bucarest, au II^e Bureau, n^o 51 du 12 mars 1926, CA MSW, SRSO, dos. 42, ff. 166 - 169.

³⁵ H. Bułhak, *Materiały do dziejów sojuszu...*, pp. 420, 424 - 426 ; Rapport de Morawski au II^e Bureau, n^o 35 du 16 février 1926, CA MSW, A.II, dos. 21/1, doc. 35.

Ainsi que le voulaient les militaires, les engagements inscrits dans la convention, loin d'être réduits, furent même quelque peu renforcés. En effet, le document prévoyait l'obligation d'une entrée immédiate dans la guerre, d'une mobilisation générale et d'une participation concrète et active au conflit, ce qui devait dans une mesure égale satisfaire les deux parties. Bien que l'aide effective de la Pologne contre l'Union Soviétique n'eût pour contrepartie que l'assistance concrète de la Roumanie contre le même adversaire éventuel, Varsovie croyait que la traité plaçait de quelque manière la Roumanie sur l'orbite de la politique anti-allemande et donnait à la Pologne la possibilité d'exercer une influence sur la future évolution des rapports entre Bucarest et Berlin³⁶.

Les quelques années suivantes n'apportèrent aucun changement notable aux relations entre la Pologne et la Roumanie. L'alliance était entrée dans une période de stabilisation, sinon même d'une certaine stagnation, entrecoupée par des visites aux divers échelons des Etats-majors respectifs, parmi lesquelles celle du général K. Sosnkowski à Bucarest (du 11 au 19 novembre 1927) eut le plus grand poids spécifique. Il n'empêche que les contacts militaires durant cette période doivent être considérés comme assez animés³⁷. Les fournitures réciproques d'armements au cours de 1927, avantageuses pour les deux parties, furent le résultat, d'ailleurs unique, de la coopération matérielle prévue. En effet,

³⁶ Note d'un entretien avec sénateur Marian Kiniorski, président de la Commission parlementaire des Affaires étrangères et militaires, du 16 novembre 1926, AAN, MSZ, dos. 6404, ff. 77 sq.; H. Bułhak, *Polska a Rumunia...*, pp. 322 - 324. Pour un examen exhaustif des pourparlers polono-roumains de 1926 pour la conclusion d'un accord politique, cf. M. Leczyk, *Z genezy polsko-radzieckiego paktu o nieagresji 1924 - 1926* [Sur la genèse du pacte de non-agression polono-soviétique 1924 - 1926], « Zeszyty Naukowe WAP », n° 75, 1973, pp. 40 - 46; cf. également Z. Wełna, *Stosunki polityczne polsko-rumuńskie w latach 1926 - 1929* [Les relations politiques polono-roumaines dans les années 1926 - 1929], Warszawa 1973, manuscrit dactylographié (Académie Politique Militaire F. Dzierżyński, Centre d'Information Militaire Scientifique — plus loin WAP ONIW — cote 1834), pp. 6 - 8.

³⁷ Rapport pour l'année 1927 du commandant Ludwig pour le II^e Bureau, L. 22 du 24 janvier 1928, CA MSW, A.II, dos. 23, doc. 22; W. Balcerak, *Czynniki integrujące i osłabiające « tad wersalski » w Europie Środkowo-Wschodniej (1919 - 1939)* [Les facteurs d'intégration et d'affaiblissement de l'« ordre de Versailles » en Europe centre-orientale (1919 - 1939)], in : « Ład wersalski » w Europie Środkowej, Wrocław 1971, pp. 41 sq., note 24.

l'industrie polonaise des armements ne notait aucun progrès sur le marché roumain et la rivalisation avec l'influence économique française, de plus en plus marquée, ne faisait que témoigner de l'absence d'une coordination, au plan gouvernemental, des objectifs et intentions de Varsovie et de Paris en Roumanie. Pendant ce temps, la détérioration de la situation financière de Bucarest créait une situation favorable à la pénétration économique allemande³⁸.

Or, c'est justement sur la nécessité d'améliorer le niveau des armements de la Roumanie (et donc sur la coopération dans ce domaine) que mettait un accent particulier Piłsudski qui, pendant un séjour prolongé dans ce pays (du 20 août au 3 octobre 1928), avait pu se rendre compte de sa faiblesse. Simultanément, le maréchal ordonnait de sensibiliser les Roumains — qui ne craignaient que les Hongrois — aux problèmes posés par le voisinage de l'Union Soviétique, et de rehausser le prestige de la Pologne à Bucarest³⁹.

Ce dernier objectif fut bientôt brillamment atteint avec la médiation de la diplomatie polonaise qui devait aboutir à la signature commune, également par la Roumanie, du « protocole de Litvinov » concernant le non-recours à la guerre dans les relations entre l'U.R.S.S. et ses voisins (le 9 février 1929)⁴⁰. Cette entremise de Varsovie, couronnée d'un total succès à un moment où les relations franco-soviétiques et anglo-soviétiques étaient très tendues, éveilla dans des plus larges milieux roumains, également militaires, l'opinion que l'alliance avec la Pologne

³⁸ Rapport politique n° 7 du ministre plénipotentiaire à Bucarest, J. Szembek, du 21 janvier 1928, AAN, Ambasada Londyn [Ambassade à Londres], dos. 36, ff. 19 - 21.

³⁹ A. Wysocki, *Dzieje mojej służby* [Histoire de mon service], vol. II : 1928 - 1933, manuscrit dactylographié, Bibliothèque Ossolineum, Wrocław, cote Manuscripta II 12477/II, pp. 46 sq. ; Rozmowa z Komendantem [Entretien avec le Commandant] — notes de Świtalski d'une audience chez Piłsudski le 18 avril 1929, AAN, fonds : Zespoły Szczętkowe [Fonds résiduels], dos. 70, ff. 12 sq.

⁴⁰ J. Starzewski, *Polska polityka zagraniczna w latach 1914 - 1939* [La politique extérieure polonaise dans les années 1914 - 1939], Londres 1950 (manuscrit photocopié), p. 114 ; Ja. M. Kopanskiĭ, I. E. Levit, *Sovetsko-rumynskie otnošenija 1929 - 1934 gg. (ot podpisanija moskovskogo protokola do ustanovlenija diplomatičeskikh otnošenij)*, Moskva 1971, pp. 12 sqq. ; Z. Wełna, *op. cit.*, pp. 30 - 36 ; S. Łopatniuk, *Protokól Moskiewski [Le protocole de Moscou]*, « Z dziejów stosunków polsko-radzieckich. Studia i materiały », vol. IV, 1969, pp. 173 - 193.

était réellement durable et efficace⁴¹. Ces manifestations, comme d'ailleurs les autres et nombreux témoignages du resserrement de la collaboration dans tous les domaines (seize accords furent conclus entre les deux pays de mai 1929 à mai 1930⁴²), ne pouvaient pas dissimuler aux Polonais que, pour Bucarest, l'alliance avec Varsovie demeurait une « fonction inséparable » de l'orientation vers la France et l'Angleterre. Consciente de sa propre faiblesse, la Roumanie cherchait l'appui des grandes puissances et c'est surtout en elles qu'elle voyait les garants de son indépendance et de son intégrité territoriale. De là provenaient aussi les fluctuations dans les rapports avec la Pologne dont la valeur d'alliée pour la Roumanie dépendait dans une grande mesure des relations entre Varsovie et Paris. En effet, les Roumains considéraient que les possibilités défensives de la Pologne à l'Est sont fonction de la sécurité de ses frontières occidentales⁴³. Or, l'édifice de la sécurité européenne avait été justement ébranlé en 1930 par suite de l'évacuation prématurée de la Rhénanie, accomplie à l'encontre de la position de la Pologne en la matière, et sans aucune contrepartie politique ou militaire pour les alliés de la France à l'Est. Peu après, la Pologne devait entreprendre un tournant radical à la recherche de solutions politiques nouvelles afin de faire face aux nouvelles menaces.

Pour le moment, le climat favorable régnant sur les relations polono-roumaines permit aux deux pays de proroger leur alliance et de signer à Genève, le 15 janvier 1931, un nouveau traité de garantie, assorti d'un « arrangement technique » complémentaire négocié au cours de la visite du général Samsonovici à Varsovie, le 30 juin 1931.

⁴¹ « Les échos de l'opinion roumaine dans la presse à l'occasion des mesures de la politique polono-roumaine dans les relations avec la Russie » du 8 février 1929, AAN, Ambasada Bukareszt [Ambassade à Bucarest] (plus loin AmBuc.), dos. 1, ff. 5 sq.; Rapport du commandant W. Michałowski au II^e Bureau, L.27/29 du 15 février 1929, CA MSW, A.II, dos. 118, sect. 1, doc. 32; Ja. M. Kopanski, I. E. Levit, *op. cit.*, p. 48; Z. Weina, *op. cit.*, p. 35.

⁴² Pour ces accords, les visites des ministres et des militaires, la coopération des deux pays dans les tentatives de formation du bloc agricole, etc., cf. H. Bulhak, *Polska a Rumunia...*, pp. 326 sq.

⁴³ Rapports de Michałowski au II^e Bureau, n° 211/TT du 11 septembre et n° 226/TT du 18 septembre 1930, CA MSW, A.II, dos. 25, sect. 2, doc. 211 et 226; « Przegląd Informacyjny. Polska a zagranica » du 14 octobre 1930, AAN, MSZ, dos. 113, pp. 24 - 27.

En comparaison de la convention antérieure, on doit remarquer l'engagement des deux alliés à prendre des mesures appropriées au cas où l'on observerait des préparatifs militaires chez l'adversaire. Ainsi, le *casus foederis* pouvait jouer encore avant l'acte d'agression lui-même. Aussi importante était la clause d'aide mutuelle (approvisionnement, transports en transit, etc.) dans le cas où l'une des parties serait attaquée par un pays tiers autre que l'Union Soviétique. La convention militaire de 1931 était ainsi la plus détaillée et précise de toutes autres conclues jusqu'alors⁴⁴.

On peut admettre que les nouveaux accords avec la Roumanie renforcèrent la position de la Pologne à la veille de l'aboutissement des pourparlers relatifs à la conclusion du traité de non-agression avec l'U.R.S.S.⁴⁵

Entreprenant ses négociations avec Moscou, Varsovie avait admis comme principe inébranlable que le traité envisagé ne porterait en rien atteinte aux avantages qu'elle tirait de son alliance avec Bucarest⁴⁶. Simultanément, la Pologne souhaitait que, pour le maintien de l'équilibre politique, de pareils traités de non-agression fussent conclus par l'U.R.S.S. avec ses autres voisins, notamment les pays baltes et la Roumanie. C'est ce qu'elle suggérait à cette dernière, en proposant d'ailleurs sa médiation dans les pourparlers avec Moscou. L'initiative polonaise se heurta cependant à la méfiance et à la résistance des Roumains qui, par surcroît, ne se décidèrent pas à dire ouvertement « non ». On doit l'imputer soit à la crainte que l'accès aux pourparlers ne

⁴⁴ H. Bulhak, *Materialy do dziejów sojuszu...*, pp. 420, 426 - 430.

⁴⁵ H. Szpunar, *Stosunki polityczne polsko-rumuńskie w latach 1930 - 1934* [Les relations politiques polono-roumaines dans les années 1930 - 1934], Warszawa 1973 (WAP ONIW, cote 1837), manuscrit dactylographié, pp. 10 - 18.

⁴⁶ « Przegląd Informacyjny. Polska a zagranica » du 13 février 1936, CAW, GISZ, dos. 302.4.109; J. Starzewski, *op. cit.*, pp. 114 sq.; Ja. M. Kopanski j, I. E. Levit, *op. cit.*, pp. 45 - 78; S. Łopatniuk, *Nieznane dokumenty z historii polsko-radzieckich rokowań o pakt nie-agresji* [Des documents inédits sur l'histoire des négociations polono-soviétiques pour un pacte de non-agression], « Z dziejów stosunków polsko-radzieckich. Studia i materiały », vol. V, 1969, pp. 177 - 200; A. Skrzypek, *Zagadnienia rumuńskie w stosunkach polsko-radzieckich w latach 1932 - 1938* [Les problèmes roumains dans les relations polono-soviétiques dans les années 1932 - 1938], *ibidem*, vol. XI/XII, 1975, pp. 190 sqq.; H. Szpunar, *op. cit.*, pp. 45 - 78.

fasse obstacle à l'accord polono-soviétique, soit à des divergences entre les hommes politiques roumains quant à la voie à suivre.

Déjà en automne 1930, Varsovie ayant communiqué à son alliée les propositions soviétiques adressées à la Pologne, un fonctionnaire du ministère roumain des Affaires étrangères en révéla le contenu à la presse⁴⁷, ce qui — peut-être — contribua à l'interruption pour plus de six mois des négociations polono-soviétiques. Malgré cela Zaleski a présenté à Bucarest, en mai 1931, le projet polonais de pacte de non-agression. Peu après, les Roumains communiquèrent à Varsovie leurs propositions considérées comme la base des éventuels pourparlers avec l'U.R.S.S. Au cours de 1931, les deux pays alliés concertèrent à plusieurs reprises leur attitude face à Moscou, notamment pendant les visites à Varsovie du général Samsonovici et du prince Nicolas, ainsi que durant le séjour de Pilsudski en Roumanie⁴⁸. Pour des raisons que nous ignorons, considérant peut-être que la Pologne exigeait de la Roumanie une formule de compromis trop poussée quant à la Bessarabie, Bucarest prit, au début de décembre 1931, l'initiative de contacts avec Moscou par l'entremise du ministre turc des Affaires étrangères, Tevfik Rüstü Arras. Celui-ci conseilla de sacrifier l'alliance avec la Pologne et renvoya son interlocuteur roumain à Suric, la représentant de l'U.R.S.S. à Ankara⁴⁹. Ce n'est qu'alors que l'ambassadeur de Roumanie à Varsovie, Bilciurescu, adressa à Antonov-Ovseenko une proposition officielle d'ouverture des pourparlers en vue de la conclusion d'un pacte de non-agression⁵⁰.

En 1932, la diplomatie polonaise, après avoir paraphé le pacte avec l'U.R.S.S. (le 25 janvier), fait d'abord traîner en longueur sa signature (le 25 juillet), puis sa ratification (le 26 novembre), pour laisser à Bucarest le temps nécessaire à la finalisation des

⁴⁷ AAN, AmBuc., dos. 343, rapport de presse n° 201 de J. Szembek du 22 janvier 1931.

⁴⁸ A. Zieliński, *Polska i Rumunia 1931 - 1932* [Pologne et Roumanie 1931 - 1932], manuscrit dactylographié.

⁴⁹ DVP, vol. XIV, doc. 361, p. 688.

⁵⁰ Informé du fait, Litvinov câble à Suric des instructions recommandant d'obtenir une offre quelconque à ce sujet de son homologue roumain à Ankara (*ibidem*, note 830, p. 251); on constate que Litvinov savait mieux apprécier l'aide diplomatique que la Pologne pouvait apporter à la Roumanie.

négociations avec Moscou. Simultanément, et tout en manifestant son appui à la Roumanie, notamment par l'invitation à Varsovie du prince Ghica, ministre des Affaires étrangères, en janvier, donc pendant les entretiens roumano-soviétiques à Riga, ou par le séjour de Pilsudski à Kichinev, capitale de la Bessarabie, les Polonais font pression sur les Roumains en vue de faciliter la conclusion du pacte roumano-soviétique⁵¹. Fin septembre, Varsovie était assez près d'atteindre son but. Les pourparlers avec Litvinov étaient alors conduits par Victor Cădere, ambassadeur de Roumanie en Pologne, qui semblait partager le point de vue du gouvernement auprès duquel il était accrédité. Après avoir déjà oralement fixé le texte de l'accord, Cădere fut toutefois désavoué par Bucarest⁵². Varsovie renonça alors à son rôle de médiateur, le portefeuille roumain des Affaires étrangères ayant été confié à Nicolae Titulescu, adversaire déclaré d'un pacte de non-agression avec Moscou⁵³. Sans plus regarder du côté de Bucarest, la Pologne mena à bonne fin la conclusion de son propre pacte de non-agression avec l'Union Soviétique, ce qui fut certainement un choc sérieux pour les Roumains, temporairement isolés, mais — à ce qu'il semble — non seulement pour eux. En effet, le cours des événements avait démontré l'incapacité de Varsovie à constituer depuis Helsinki jusqu'à Bucarest un bloc homogène, menant envers Moscou une politique concertée. A sa place s'étaient en quelque sorte formés le long de la frontière occidentale de l'U.R.S.S. deux groupements ayant chacun des rapports différents avec leur grand voisin.

En automne 1932, les relations polono-roumaines se refroidissent : certains députés au Parlement de Bucarest demandèrent même la dénonciation de l'alliance avec la Pologne⁵⁴. Varsovie n'en gardait pas moins confiance que l'alliance résisterait à cette épreuve. Effectivement, les militaires roumains de haut rang reçurent la nouvelle du pacte polono-soviétique avec plus de calme, en ne

⁵¹ CA MSW, dos. 616/128, rapport de Michałowski du 4 mai 1932 ; AC Buc., fonds CR, dos. 127/1932, lettre du ministre plénipotentiaire à Ankara du 2 septembre 1932.

⁵² Ja. M. Kopanski j, I. E. Levit, *op. cit.*, pp. 104 sq.

⁵³ « Przegląd Informacyjny. Polska a zagranica » du 13 février 1936, CAW, GISZ, dos. 302.4.109.

⁵⁴ Kobylański à Schaezel, le 15 décembre 1932, AAN, MSZ, dos. 6370.

critiquant surtout que la tactique exagérément impérative de Varsovie à l'égard de leur pays⁵⁵. Bucarest avait cependant conscience d'avoir toujours besoin de la collaboration militaire avec un pays qui n'avait jamais cessé d'assurer les Roumains de la durable communauté d'intérêts et de l'inviolabilité des engagements pris⁵⁶. Le développement de cette collaboration est illustré par le fait que, l'année suivante, on aboutit enfin à la conclusion d'un contrat portant sur la fourniture d'importantes quantités de matériel de guerre polonais, notamment de cinquante avions de chasse⁵⁷.

La charnière des années 1932 et 1933 était toutefois marquée par deux événements dont les conséquences devaient bientôt lourdement peser sur l'évolution de la situation en Europe : l'obtention par l'Allemagne du statut d'égalité en matière d'armements (décembre 1932) et l'arrivée d'Hitler au pouvoir (janvier 1933).

La politique polonaise commença alors à être marquée par une nouvelle orientation, indépendante de la France et visant à assurer à la Pologne la sécurité entre ses deux grands voisins, mais basée désormais sur les propres forces du pays et sur ses possibilités de manoeuvre politique. Inspirée par Pilsudski, cette nouvelle orientation était réalisée par le nouveau ministre des Affaires étrangères, Józef Beck, nommé le 2 novembre 1932.

Dans la politique étrangère de la Roumanie, les quelques années à venir allaient apporter la prédominance des idées et conceptions de Titulescu. On pourrait y voir l'application conséquente dans la pratique politique des conclusions découlant de prémisses depuis longtemps ancrées dans la conscience de plus d'un homme d'Etat roumain. Le raisonnement était que la faible Roumanie ne

⁵⁵ Entretien du directeur T. Schaetzel avec le chargé d'affaires français à Varsovie (août 1932), *Documents diplomatiques français*, sér. 1, vol. I, Paris 1964, doc. 90 ; Rapport de Michałowski n° 316/TT du 19 août 1932, CA MSW, A.II, dos. 118 sect. 1, doc. 30 ; Lettre du même au chef de l'Etat-major général du 15 septembre 1932, Archives Centrales du Comité Central du Parti ouvrier unifié polonais, fonds : Instytucje Wojskowe [Institutions militaires], 296/III, dos. 30, ff. 53 - 56.

⁵⁶ Directives pour le lieutenant-colonel Michałowski au sujet des entretiens avec les Roumains sur le traité de non-agression, L.55906/II TO du 6 septembre 1932, *ibidem*, f. 50 ; Rapport de Michałowski n° 479/TT du 12 novembre 1932, CA MSW, A.II, dos. 118, sect. 1, doc. 29.

⁵⁷ « Contrat » du 29 avril 1933, AAN, AmBuc., dos. 186, ff. 2 - 12.

pouvait pas fonder sa sécurité sur des alliances avec des pays de force à peu près égale, tels que la Pologne, alliances incapables de résister à toute confrontation armée avec une grande puissance. De ce fait, la Roumanie devait tendre à un arrangement de ses relations avec les puissances étrangères de telle manière qu'aucune d'elles ne pût l'attaquer sans craindre la réaction d'une autre. De ce point de vue, l'alliance avec la Pologne était nécessaire, mais sans constituer une condition indispensable à l'existence de la Roumanie. Par contre, la Petite Entente permettait de refréner et éventuellement de maîtriser, par les propres forces des pays membres, le révisionnisme armé de la Hongrie ou de la Bulgarie⁵⁸.

A la doctrine de Titulescu, incontestablement pessimiste, quoique grandement justifiée par les réalités du potentiel démographique, économique et militaire roumain, d'ailleurs en proie à la crise⁵⁹, les Polonais opposaient en quelque sorte la confiance en leurs propres forces. Ils croyaient en la possibilité de faire face même aux grandes puissances voisines à condition que celles-ci agissent séparément et que la Pologne reçût l'aide de ses alliés actuels dont la valeur stratégique ne s'était pas dépréciée aux yeux de Varsovie. Dans cet état de choses, la politique extérieure des deux pays devait suivre des chemins divergents et souvent même franchement opposés. Ainsi, à la volonté roumaine de renforcer la Petite Entente (traité du 16 février 1933), la Pologne, faute d'avoir réussi à conclure une alliance avec la Tchécoslovaquie, opposait sa tendance à relâcher les liens de ce groupement, etc.

De sérieuses divergences opposèrent les deux pays dans leur attitude envers la conception révisionniste du Pacte des Quatre. La réaction, à l'origine négative et conforme à l'opinion de la Pologne, de Titulescu, se mua — eu égard à la France — en une acceptation d'abord tacite, puis ouverte du pacte, dans sa version

⁵⁸ A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie — grudzień 1933 - maj 1935* [Les relations polono-roumaines — décembre 1933 - mai 1935], « Studia z dziejów ZSRR i Europy Środkowej », vol. XIII, 1976, pp. 158 sq.

⁵⁹ La crise mondiale se répercuta sur le budget militaire de la Roumanie et entraîna la réduction des effectifs de l'armée de 200 000 hommes en 1932 à environ 140 000 en 1934. G. Zaharia, D. Tuțu, *Aspects de la politique extérieure de la Roumanie pendant les années 1933 - 1936*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1966, n° 4, p. 633, note 1.

française « adoucie » (mai 1933). Pour la Pologne, le Pacte des Quatre demeurerait cependant inacceptable, sous quelque forme que ce soit ⁶⁰.

Dans le même temps se poursuivaient les pourparlers au sujet d'un protocole définissant l'agresseur. La proposition en avait été soumise par l'U.R.S.S. à la Pologne qui l'avait acceptée, tout en exigeant que le traité fût signé par tous les voisins européens de l'Union Soviétique, et en essayant, mais vainement, d'obtenir des concessions de Moscou au sujet de la Bessarabie ⁶¹. Au moment même de la signature du protocole, il s'avéra que, à l'encontre de l'attitude de Varsovie qui jouait formellement le rôle d'intermédiaire entre Bucarest et Moscou, Titulescu et Litvinov voulaient signer un traité ouvert à tous les pays. Finalement, ce sont deux conventions qui furent conclues : le 3 juillet 1933 entre l'Union Soviétique et ses voisins, et le 4 juillet 1933 entre l'Union Soviétique, la Turquie et les pays de la Petite Entente. Une nouvelle fois apparaissaient au grand jour les divergences entre la Pologne et la Roumanie dans leur attitude envers l'U.R.S.S. Simultanément, Titulescu put se convaincre que cette différence fut à son avantage. En effet, Litvinov accepta la signature d'un *gentleman's agreement* par lequel les deux pays s'engageaient à ne pas soulever les questions litigieuses ⁶².

Malgré le climat favorable et à l'encontre des espérances, la visite de Titulescu à Varsovie ne déboucha pas sur une pleine compréhension réciproque. Elle fournit par contre à l'homme d'Etat roumain l'occasion de faire un geste à l'égard de l'Union Soviétique. Il put aussi prendre conscience de la significative détente dans les relations polono-allemandes ⁶³.

A partir de 1933, les Polonais cherchaient à encourager en Roumanie les tendances nationalistes, antiparlementaires et auto-

⁶⁰ D. C. Giurescu, *La diplomatie roumaine et le Pacte des Quatre (1933)*, *ibidem*, 1969, n° 1, pp. 96 sq. ; H. Szpunar, *op. cit.*, pp. 102 - 109.

⁶¹ DVP, vol. XV, p. 832 ; AC Buc., fonds CR, dos. 93/1933, ff. 1 sq., rapport de Cădere à Charles II du 8 mai 1933.

⁶² I. Oprea, *Nicolae Titulescu*, București 1966, p. 213.

⁶³ H. Szpunar, *op. cit.*, p. 102 ; Ja. M. Kopanski j, I. E. Levit, *op. cit.*, pp. 158 sq., note 63.

ritaires⁶⁴. On maintenait donc de vifs contacts avec les personnages de l'entourage du roi, notamment Nae Ionescu, ainsi qu'avec la Garde de Fer fascisante au sein de laquelle on espérait pouvoir combattre les influences nazies. L'appui accordé aux tendances, groupements ou personnages de droite, dont Charles II, découlait de la profonde inquiétude éveillée par la situation intérieure de la Roumanie. L'évidente désagrégation de l'Etat et sa faiblesse militaire réduisaient sa valeur d'allié (ce qui alarmait particulièrement les milieux militaires polonais⁶⁵) et demandaient des mesures résolues. Les dirigeants polonais voyaient une panacée à tous les symptômes négatifs que présentait la Roumanie dans le retour à une sévère discipline sociale et nationale, dans le renforcement du pouvoir exécutif et dans la centralisation de ses organes, dans l'accroissement du rôle de l'armée, etc.

A l'égard de la déclaration polono-allemande de non-recours à la violence (le 26 janvier 1934), Titulescu prit une position d'« expectative hostile ». Dès la première moitié de l'année, il pouvait nourrir quelque méfiance, mais ce n'est vraisemblablement qu'en été, à l'occasion des pourparlers pour la conclusion du pacte oriental, qu'il acquit définitivement la conviction que la politique de son allié polonais s'écartait résolument des conceptions roumaines⁶⁶.

L'aboutissement du pacte oriental aurait grandement accru le rôle de l'Union Soviétique en Europe centrale, tout en « diluant » les engagements inscrits dans les deux alliances bilatérales de la Pologne avec la France et la Roumanie, ceci en faveur d'un système de sécurité collective. Pour Varsovie, dont le principe politique fondamental était maintenant le maintien de l'équilibre entre Berlin et Moscou, le pacte oriental était une proposition inacceptable.

Pendant ce temps, Titulescu avait décidé de profiter de l'oc-

⁶⁴ A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie...*, p. 163. Nae Ionescu était probablement l'auteur du rapport (favorable) sur l'Union de Tir (Związek Strzelecki), organisation paramilitaire polonaise, établi pour Charles II, AC Buc., fonds CR, dos. 148/1933, pp. 1 - 23.

⁶⁵ Rapport du colonel Jan Kowalewski, attaché militaire à Bucarest, au chef du II^e Bureau, n° 457 du 12 juin 1934, CA MSW, A.II, dos. 29/II, sect. 5, doc. 457.

⁶⁶ A. Skrzypek, *Zagadnienia rumuńskie...*, pp. 198 - 201 ; A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie...*, p. 171.

casation pour s'inscrire en partenaire dans les relations franco-soviétiques, en quelque sorte « sauter » l'étape de « non-agression » dans les rapports avec l'U.R.S.S. pour immédiatement passer à celle de la « coopération amicale et de l'assistance mutuelle »⁶⁷. Varsovie souhaitait la normalisation des rapports entre Bucarest et Moscou et avait même proposé sa médiation en ce sens pendant la visite de Beck dans la capitale soviétique (du 13 au 15 février 1934), d'ailleurs sans effet, puisque Titulescu avait une nouvelle fois essayé de prendre contact avec Litvinov sans l'entremise du ministre polonais des Affaires étrangères⁶⁸. Toutefois, l'idée d'un rapprochement direct entre la Roumanie et l'Union Soviétique, sans passer par Varsovie, suscitait une vraie opposition en tant que contraire aux principes de l'alliance. Il fallait donc s'attendre à une contre-action polonaise. Rappelons que, conformément à la décision prise à la conférence de la Petite-Entente à Bucarest (avril 1934), l'Etat-major général roumain avait réduit de moitié le nombre des unités garnissant la frontière orientale, tout en augmentant la couverture de la frontière occidentale. On peut douter que l'allié polonais en ait été averti. L'établissement officiel des relations diplomatiques entre la Roumanie et l'U.R.S.S. eut lieu le 9 juin 1934, ce qui ne pouvait manquer d'influencer le rapport des forces politiques en Europe⁶⁹.

La faillite (mai 1934) des tendances autoritaires de Charles II, encouragées sans équivoque par les dirigeants polonais, réduisit notablement les influences polonaises en Roumanie. La visite presque simultanée (juin 1934) à Bucarest du ministre français des Affaires étrangères, Louis Barthou, devait en revanche affermir pour longtemps l'influence de Paris, par ailleurs traditionnelle. Les divergences de plus en plus marquées entre la politique polonaise et française n'influaient pas non plus positivement sur l'attitude de Bucarest envers Varsovie⁷⁰. Les Roumains s'écartaient donc de plus en plus de la ligne suivie par leur allié polonais dont

⁶⁷ « Przegląd Informacyjny. Polska a zagranica » du 13 février 1936, CAW, GISZ, dos. 302.4.109; A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie...*, p. 174.

⁶⁸ DVP, vol. XIII, doc. 47, p. 119, rapport du ministre plénipotentiaire soviétique en Grèce, Davtian, du 6 février 1934.

⁶⁹ G. Zaharia, D. Tuțu, *op. cit.*, pp. 643 sqq.; Ja. M. Kopański, I. E. Levit, *op. cit.*, pp. 160 sqq.

⁷⁰ Rapport politique de M. Arciszewski du 26 novembre 1934, AAN, MSZ, dos. 6387, ff. 47 - 51.

l'importance diminuait très visiblement à la lumière de la nouvelle doctrine de Titulescu. Et quand, pour une bonne part du fait de celui-ci, les représentants de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Grèce refusèrent de s'associer à la Pologne dans l'oeuvre d'abolition du traité sur la protection des minorités (septembre 1934)⁷¹, le divorce entre la diplomatie polonaise et le dirigeant de la politique roumaine devint un fait accompli⁷².

Le pacte oriental n'ayant pu aboutir, Titulescu entreprit des démarches en vue d'un accord bilatéral avec l'Union Soviétique. Varsovie soupçonnait Titulescu d'être prêt, au prix de la reconnaissance par Moscou de l'incorporation de la Bessarabie à la Roumanie, à renoncer à l'alliance avec la Pologne. Le Gouvernement polonais s'inquiétait surtout de voir la Roumanie accepter le passage des troupes soviétiques par son territoire (surtout après les accords de Moscou avec Paris et Prague en mai 1935). C'est pourquoi les efforts faits pour causer la chute de Titulescu marquèrent d'une note prédominante les relations polono-roumaines pendant presque deux ans⁷³.

Dans le domaine militaire, la situation prit un tour paradoxal en 1935. Le cours officiel de la politique roumaine causait un effacement passager de l'influence politico-militaire polonaise, et cependant on notait de sérieux succès dans la coopération des deux armées au plan matériel⁷⁴. Varsovie n'avait évidemment pas renoncé à ses essais d'influencer politiquement les milieux militaires roumains. La déclaration directe du général Edward Ryzd-Śmigły, communiquée au général Samsonovici en octobre 1935, fit une grande impression et contribua à affaiblir les tendances favorables aux conceptions de Titulescu. Elle eut aussi

⁷¹ W. Michowicz, *Walka dyplomacji polskiej przeciwko traktatowi mniejszościowemu w Lidze Narodów w 1934 roku* [La lutte de la diplomatie polonaise contre le traité sur la protection des minorités à la Société des Nations en 1934], Łódź 1963, p. 92.

⁷² Lettre d'Arciszewski à Schaetzel du 12 décembre 1934, *Diariusz i teki Jana Szembeka. 1935 - 1945* [Journal et dossiers de Jan Szembek. 1935 - 1945] (plus loin DTS), vol. I - IV, London 1964 - 1972, vol. I, p. 90; A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie...*, pp. 185 sq.

⁷³ A. Zieliński, *Stosunki polsko-rumuńskie...*, pp. 183 - 190.

⁷⁴ Signalons entre autres la vente de la licence de l'avion polonais PZL, etc.; pour plus de détails à ce sujet, cf. H. Bulhak, *Polska a Rumunia...*, p. 335 et note 120.

des répercussions au niveau du gouvernement et la presse publiâ (le 15 octobre 1935) un communiqué informant de la prorogation automatique, pour une nouvelle période de cinq ans, de l'alliance avec la Pologne. Les milieux militaires polonais, dont Rydz-Śmigły en premier lieu, n'en considéraient pas moins la situation comme sérieuse et soulignaient l'importance des contacts militaires, les seuls maintenant l'alliance en vie⁷⁵.

La chute de Titulescu (le 29 août 1936) causée par l'opposition intérieure croissante et l'effondrement de ses plans politiques, non sans l'influence exercée par la diplomatie polonaise⁷⁶, fut accueillie à Varsovie avec une satisfaction non dissimulée. Les rapports roumano-soviétiques en furent affectés⁷⁷, tandis qu'augmentait visiblement la chaleur des relations polono-roumaines. La visite du nouveau ministre roumain des Affaires étrangères, Victor Antonescu, à Varsovie (du 25 au 28 novembre 1936) devait témoigner de l'heureux retour aux anciennes traditions de l'alliance entre les deux pays⁷⁸.

Il est incontestable qu'après l'échec de la doctrine de Titulescu la politique roumaine prit un grand tournant. Rompant décidément avec l'idée d'appuyer la sécurité du pays sur une alliance avec l'U.R.S.S., elle revenait aux attaches traditionnelles avec les puissances occidentales et la Société des Nations⁷⁹. Toutefois, les coups portés au prestige de la France (avec la remilitarisation de la Rhénanie le 7 mars 1936) et de la Société des Nations elle-

⁷⁵ DTS, vol. II, p. 238 ; de l'avis des Soviétiques, l'alliance polono-roumaine avait en fait cessé de fonctionner du temps de la diplomatie de Titulescu (DVP, vol. XIX, doc. 309, p. 478).

⁷⁶ Dans un rapport adressé à Charles II, Tătărescu reprochait entre autres à Titulescu d'être responsable des conflits avec les Polonais (AC Buc., fonds CR, dos. 29/1936, f. 2, rapport du premier ministre Tătărescu du 11 juillet 1936).

⁷⁷ DVP, vol. XIX, doc. 288, 319 ; G. Zaharia, *Sur la politique extérieure de la Roumanie avant la Deuxième Guerre mondiale*, « Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale », 1968, n° 70, p. 7.

⁷⁸ DTS, vol. II, pp. 210, 309, 343. Pour un aperçu de l'évolution des relations polono-roumaines après la chute de Titulescu, cf. A. Tokarz, *Stosunki polityczne polsko-rumuńskie w latach 1936 - 1939* [Les relations politiques polono-roumaines dans les années 1936 - 1939], Warszawa 1973, manuscrit dactylographié (WAP ONIW, cote 1835) ; cf. également A. Skrzypek, *Zagadnienia rumuńskie...*, pp. 202 - 204.

⁷⁹ E. Campus, *Nicolae Titulescu et la politique pour le maintien de l'intégrité territoriale de la Roumanie*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1966, n° 3, pp. 467 sq.

même, l'affaiblissement de la Petite Entente et le refroidissement des relations avec l'Italie, tout cela contribuait à restituer à la Pologne son rôle de partenaire important et souhaité de Bucarest. En revanche, Beck observait avec inquiétude la crainte exagérée que les Roumains avaient des Allemands avec qui ils cherchaient à établir de bonnes relations, tout en considérant l'*Anschluss* de l'Autriche comme une question réglée d'avance⁸⁰. Arciszewski percevait également « le début d'une hypertrophie des influences allemandes qui pénètrent profondément dans les relations intérieures et peuvent avec le temps nuire à notre alliance avec la Roumanie »⁸¹. Il s'agissait ici tant de la Garde de Fer, de plus en plus hitlérisée en dépit des contre-actions polonaises, que de l'emprise allemande sur la vie économique de la Roumanie.

Durant 1937, les relations entre les alliés n'en furent pas moins marquées par des contacts animés et des visites officielles, notamment celle du Président Ignacy Mościcki, du ministre Beck et du chef de l'Etat-major général, le général Waclaw Stachiewicz, en Roumanie, du roi Charles II et du prince héritier Michel en Pologne. L'accent y était mis sur la nécessité d'élargir la coopération culturelle, etc. La décision fut également prise d'élever les représentations diplomatiques au rang d'ambassades, ce qui d'ailleurs ne se fit pas sans maintes perturbations et n'eut enfin lieu qu'au printemps 1938⁸².

L'*Anschluss*⁸³ fit mieux prendre conscience aux deux parties de la montée de l'influence allemande dans le centre et le sud de l'Europe et de l'incertitude du sort ultérieur de la Tchécoslovaquie. Les questions concernant la montée et l'orientation du révisionnisme hongrois ainsi que l'attitude de l'Allemagne renforcée à l'égard des plans de Budapest, étaient aussi d'une grande importance.

Avec le consentement de la Petite Entente, la Roumanie reprit

⁸⁰ Résumé des entretiens de Beck, AAN, Ambasada Berlin [Ambassade à Berlin], dos. 214, ff. 4 - 12; DTS, vol. III, pp. 92 - 94.

⁸¹ Rapport d'Arciszewski du 31 janvier 1938, CA MSW, A.II, dos. 118, sect. 1, doc. 17.

⁸² A. Tokarz, *op. cit.*, p. 38.

⁸³ En ce qui concerne les effets de l'*Anschluss* sur la politique de Varsovie et de Bucarest, cf. H. Bulhak, *Polska i Rumunia...*, pp. 338 sq.

les négociations avec la Hongrie (interrompues en décembre 1937) afin de conclure un accord sur le non-recours à la violence dans les relations entre les deux pays. Varsovie était fortement intéressée à leur détente et oeuvrait en ce sens, malheureusement en vain. La Pologne aussi bien que la Roumanie craignaient de pousser la Hongrie dans les bras de l'Allemagne, mais elles cherchaient à s'y opposer par des moyens différents. Les dirigeants polonais considéraient comme uniquement acceptable un accord roumano-hongrois, conclu, dans l'ensemble, au détriment de la Tchécoslovaquie qui aurait dû céder la Ruthénie subcarpathique à la Hongrie. En Roumanie, par contre, peu d'hommes politiques étaient enclins à accepter un tel renforcement de leur adversaire ; la plupart préféraient rechercher une entente avec Berlin et priver ainsi le révisionnisme hongrois de son majeur appui⁸⁴ (ce qui se manifesta fort bien en octobre 1938).

Encore plus tôt, la crise tchécoslovaque avait troublé l'évolution des relations polono-roumaines. A l'encontre de Varsovie, Bucarest était intéressé au maintien de l'intégrité territoriale de son allié des rives de la Vltava et s'efforçait de dissuader les Polonais de participer aux manoeuvres visant le démembrement de la Tchécoslovaquie⁸⁵. Varsovie manifesta son mécontentement du survol de la Roumanie, au printemps 1938, par les avions importés d'U.R.S.S. par Prague⁸⁶, mais accepta les explications données par Bucarest en réponse à sa demande. Les derniers survols du territoire roumain, en été 1938, eurent déjà lieu au su des milieux officiels polonais⁸⁷.

⁸⁴ DTS, vol. IV, p. 97.

⁸⁵ Le sujet est traité de la manière la plus complète par H. Batowski (*Kryzys dyplomatyczny w Europie, jesień 1938 - wiosna 1939* [La crise diplomatique en Europe, automne 1938 - printemps 1939], Warszawa 1962, *passim*) et par V. Moisuc (*Diplomația României și problema apărării suveranității și independenței naționale în perioada martie 1938 - mai 1940*, București 1971, pp. 45 - 105).

⁸⁶ Rapports du lieutenant-colonel Tadeusz Zakrzewski, attaché militaire à Bucarest, au chef du II^e Bureau, L.265 du 6 mai et L.290 du 17 mai 1938 ; Lettres au même du vice-directeur du département politique au ministère des Affaires étrangères, T. Kobyłański, du 14 mai et du 1^{er} juin 1938 ; Instructions du chef du II^e Bureau, T. Pelczyński, à Zakrzewski, L.17878/II TO du 29 août 1938 ; Note du général Ionescu du 15 juin 1938, CA MSW, A.II, dos. 118, ff. 772 - 774, 784 - 786, 789 - 796, 803.

⁸⁷ Rapport de Zakrzewski L.357 du 15 juin 1938 avec les annotations de Pelczyński du 21 juillet, *ibidem*, f. 798 ; DTS, vol. IV, pp. 171 sq. ; A. Skrzypek, *Zagadnienia rumuńskie...*, pp. 205 sq.

Pendant toute la montée de la crise tchécoslovaque, Varsovie s'est efforcée de détacher Bucarest de Prague. L'essentiel était pour elle de raidir l'attitude du Gouvernement et de l'Etat-major roumains face à la conception d'un passage des troupes soviétiques par la Roumanie, à quoi celle-ci se refusait d'ailleurs résolument. Les entretiens du vice-ministre polonais des Affaires étrangères, Szembek, en juillet 1938, avec les dirigeants roumains, n'aboutirent cependant pas à une complète identité de vues⁸⁸. Les manoeuvres de Beck au sujet de la Tchécoslovaquie se heurtaient inévitablement aux réactions critiques de la diplomatie roumaine dirigée par le ministre Nicolae Petrescu-Comnen⁸⁹. Tout en pouvant accepter les décisions prises à Munich, Bucarest ne voulait à aucun prix que la Hongrie occupât la Ruthénie subcarpatique. Dès le début d'octobre, Comnen s'inquiétait auprès de Ribbentrop des visées annexionnistes de Budapest, encouragées par Varsovie, et faisait valoir que l'Allemagne avait intérêt à s'opposer aux appétits hongrois⁹⁰. Dans ces circonstances, on comprend l'éches de la visite de Beck à Galați en octobre⁹¹.

Cette politique devait changer à la fin de l'année, la Roumanie ayant perdu l'espoir de s'entendre avec l'Allemagne, peut-être après les entretiens de Charles II avec Hitler ou du fait de la tension entre Berlin et Bucarest causée par l'assassinat de Codreanu, chef de Garde de Fer.

⁸⁸ DTS, vol. IV, pp. 228 - 250.

⁸⁹ S. Stanisławska, *Polska a Monachium* [La Pologne et Munich], Warszawa 1967, pp. 125 - 131 ; V. Moissuc, *Actions diplomatiques de la Roumanie au secours de la Tchécoslovaquie à la veille du pacte de Munich*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1967, n° 3, p. 426.

⁹⁰ Dépêche de Comnen au ministre de Roumanie à Berlin, Djuvara, du 6 octobre 1938, AC Buc., fonds CR, dos. 145/1938, f. 18 ; en ce qui concerne les tentatives polonaises de médiation dans les différends roumano-hongrois, cf. Piłsudski Institute of America (plus loin PIA) à New York, fonds Leon Orłowski.

⁹¹ K. Piwarski, *Polityka europejska w okresie pomonachijskim (X 1938 - III 1939)* [La politique européenne après Munich (octobre 1938 - mars 1939)], Warszawa 1969, pp. 38 sqq. ; H. Bałowski, *Rumuńska podróż Becka w październiku 1938* [Le voyage roumain de Beck en octobre 1938], « Kwartalnik Historyczny », 1958, n° 2, pp. 423 - 439 ; M. Koźmiński, *Polska i Węgry przed drugą wojną światową (październik 1938 - wrzesień 1939). Z dziejów dyplomacji i irredenty* [La Pologne et la Hongrie avant la Deuxième Guerre mondiale (octobre 1938 - septembre 1939). Pages d'histoire de la diplomatie et de l'irredentisme], Wrocław 1970, pp. 125 - 134 ; Informations de Comnen pour les ministres plénipotentiaires roumains à Prague et Berlin, PIA, Archives de Weinstein, dos. 43/44.

En mars 1939, bien que la demande roumaine de s'annexer le lambeau oriental de la Ruthénie subcarpathique fut rejetée par les Hongrois, la Roumanie accepta que toute cette région passât sous le pouvoir de la Hongrie⁹². La visite de son ministre des Affaires étrangères, Grigore Gafencu, à Varsovie (le 3 mars 1939) exprimait alors une nouvelle volonté de rapprochement. Pour la première fois, Bucarest mit sur le tapis la question d'un élargissement de l'alliance au cas où la Roumanie fût menacée de l'Ouest⁹³. La tension persistante entre la Roumanie et la Hongrie créait cependant des difficultés supplémentaires à la diplomatie polonaise et pesait sur son attitude envers les propositions roumaines en ce moment-là et au cours de la visite de Beck à Londres (du 3 au 7 avril 1939). Le ministre polonais de Affaires étrangères refusa de garantir toutes les frontières de la Roumanie, arguant que la Hongrie y verrait une mesure hostile et pourrait d'autant plus aisément se retrouver dans le camp allemand. Son refus fut compris et admis également par l'Angleterre et la France qui, pour leur part, avaient dès le 13 avril accordé leur garantie à la Roumanie et à la Grèce.

L'accord germano-soviétique du 23 août 1939 convainquit définitivement la Roumanie de la nécessité de conserver la plus stricte neutralité en cas de guerre entre la Pologne et l'Allemagne. Ceci n'empêcha pas cependant le Gouvernement roumain, au moment où la défaite de son allié était acquise, tandis que les puissances occidentales ne sortaient pas de leur inertie, de manifester à la Pologne une sympathie et un appui qui, dans une mesure appréciable, pesa sur la destinée des forces armées polonaises et permit à de très nombreux soldats de continuer le combat en dehors des frontières de leur patrie⁹⁴.

⁹² H. Batowski, *Kryzys dyplomatyczny...*, 191 ; Rapport de R. Raczynski au ministère des Affaires étrangères, n° 52/R/5 de janvier 1939, CA MSW, A.II, dos. 31, sect. 7, doc. 20.

⁹³ V. Moisuc, *Orientations dans la politique extérieure de la Roumanie après le pacte de Munich*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1966, n° 2, p. 335.

⁹⁴ H. Batowski, *Agonia pokoju i początek wojny (sierpień - wrzesień 1939)* [L'agonie de la paix et le début de la guerre (août - septembre 1939)], Poznań 1969, pp. 312 sqq. La période finale des relations de la II^e République de Pologne avec la Roumanie est examinée d'une manière détaillée par A. Tokarz, *op. cit.*, pp. 82 - 101.

L'alliance avec la Roumanie dans les années 1921 - 1939 a représenté pour la II^e République de Pologne une valeur constante et irremplaçable, ceci pour des raisons stratégiques liées au tracé des frontières est et sud-est du pays. Indépendamment de la force militaire de la Roumanie, qui laissa beaucoup à souhaiter pendant toute cette période, l'objectif de la Pologne était de la maintenir dans l'orbite de son influence. C'est ce but que devait entre autres servir la « régulation » de l'attitude de Bucarest envers Moscou. D'une part, l'intérêt vital de la Pologne était de maintenir le calme sur les frontières orientales, ce qui la rendait toujours prête à des médiations pacifiques ; de l'autre, il lui importait que la Roumanie fût pleinement apte au combat, en cas de conflit. La possibilité de diriger l'attention stratégique de la Roumanie vers l'Est était dans une grande mesure fonction de la gravité de la menace hongroise et bulgare. L'attitude de la Pologne envers la Petite Entente dépendait donc du degré auquel les problèmes propres à ce groupement politique détournaient Bucarest de ses affaires à l'Est. Naturellement, la solution optimale pour Varsovie aurait été d'améliorer les relations entre la Hongrie et la Roumanie, ce qui s'avéra toutefois irréalisable.

La Pologne avait aussi à l'égard de la Roumanie ses propres aspirations et intérêts, notamment l'ouverture de débouchés à son industrie des armements. Vu le volume négligeable des échanges entre les deux pays, c'était pour Varsovie non seulement un moyen de conquérir un marché et de s'y maintenir, mais aussi un facteur important pour la permanence de son influence militaire sur le pays allié.

On peut admettre que, jusqu'au moment où la politique de la Roumanie fût subordonnée à la doctrine de Titulescu, il n'y eut pas de divergences insurmontables entre les deux pays en ce qui concerne leur attitude envers l'alliance. Certaines différences, parfois perceptibles, dépendaient des personnalités ou des partis actuellement au pouvoir à Bucarest. L'abandon de l'alliance par Titulescu fut combattu par Varsovie par tous les moyens à sa disposition, ce qui témoigne éloquemment de l'importance qu'elle y attachait.

La défaite de la Pologne en 1939 créa une situation tout à fait nouvelle. Malgré ses efforts, la Roumanie ne fut plus alors en

état de préserver son intégrité territoriale et sa pleine indépendance politique. Ce fait semble explicitement témoigner que, dans les frontières de l'Europe tracées à Versailles, les intérêts des deux pays s'engrenaient étroitement et conditionnaient dans une grande mesure la position internationale de chacun d'eux, de sorte que les deux États alliés avaient réciproquement besoin l'un de l'autre.